



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION

CAP - Niveau 3



CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Peinture en Carrosserie



LES OBJECTIFS :

Former des ouvriers qualifiés qui sont capables de :

- préparer l'intervention sur le véhicule
- réparer les éléments en matériaux composites détériorés
- préparer la mise en peinture du véhicule
- réaliser la mise en peinture du véhicule
- préparer le véhicule à la livraison

LES DÉBOUCHÉS :

Ce professionnel peut intervenir dans tout type d'entreprise de peinture en carrosseries de véhicules automobiles, de cycles et de motos, de matériel aéronautique, ferroviaire, maritime, agricole ou de travaux publics. Le cœur de son activité réside dans la préparation des surfaces et la mise en peinture des éléments. Il peut exercer son activité dans un atelier de réparation de carrosseries indépendant ou rattaché au réseau d'un constructeur automobile. Il peut aussi trouver un emploi dans un atelier de réparation rapide de carrosseries ou dans un atelier de carrosserie industrielle. Après quelques années d'expérience, il peut devenir chef d'équipe ou Responsable d'unité.

Il est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active néanmoins la poursuite d'études est possible.

POURSUITE D'ÉTUDES :

CAP réparation des carrosseries

LES +++ DE LA FORMATION :

Le diplôme de référence pour exercer en peinture carrosserie

Université Régionale des
Métiers et de l'Artisanat

Centre de Formation
de Saint-Pierre

0262 70 08 60

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est inscrite
auprès de la Préfecture sous le n° d'existence
98 97 022 98 97





CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (CAP)

PEINTURE EN CARROSSERIE - NIVEAU 3

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- **Contrat d'apprentissage** : Jeunes âgés de 16 à 29 ans
- **Contrat de professionnalisation** : à partir de 18 ans
- **Formation continue** : Chef d'entreprise, Conjoint, Salarié et Demandeur d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

- Jeunes issus de la classe de 3^{ème}
- Satisfaire à un positionnement et à l'entretien d'entrée
- Avoir une entreprise d'accueil (possibilité d'intégrer un dispositif à l'Apprentissage pour l'accompagnement à la signature de contrats d'apprentissage).

DÉLAI D'ACCÈS

Entrée possible tout au long de l'année.

PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

- Dossier de candidature complété
- Copie de la pièce d'identité
- Curriculum Vitae et lettre de motivation

TARIFS

Coût contrat pris en charge par l'OPCO de l'entreprise du maître d'apprentissage. Si besoin : sur devis

VOS CONTACTS AU SERVICE APPRENTISSAGE

formation@cma-reunion.fr

Saint-Denis : 0262 21 04 35

Saint-Pierre : 0262 96 12 40

Saint-Paul : 0262 45 52 52

Saint-André : 0262 46 62 00



Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute demande spécifique notre référent handicap est à votre disposition.

COUPON-RÉPONSE à retourner à la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT de ST-DENIS
DIRECTION RÉGIONALE DE LA FORMATION - BP 10034 - 97491 Ste-Clotilde Cedex - Tél. 0262 21 04 35

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

.....

Code postal : Ville :

Tél. : 0262 GSM : 069 Fax : 026.....

Email :

préparer intervention sur véhicule

réaliser la mise en peinture du véhicule

préparer le véhicule à la livraison

CONTENU PÉDAGOGIQUE

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Français
- EPS
- Histoire géographie et éducation morale et civique
- Prévention santé environnement
- Anglais

Enseignement permettant une personnalisation de parcours

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Chef d'œuvre
Analyse structurelle et fonctionnelle
Réalizations d'intervention de peinture sur un véhicule
Enseignement théorique et pratique alternant atelier et salle avec des contenus modulaires

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

L'alternance : est 1 semaine en centre et 2 semaines en entreprise

Formation Continue : Parcours personnalisé, stage en entreprise obligatoire

DURÉE

2 ans, adaptation selon le profil du candidat

EXAMEN ET CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Formation Initiale : Les examens sont validés par épreuves ponctuelles en fin de formation

Formation Continue : Les examens sont validés par épreuves ponctuelles en fin de parcours

Les inscriptions aux examens sont conditionnées à la validation du nombre d'heures de formation effectuées en centre et doit être égal ou supérieur à 800 heures pour un parcours de 2 ans et justifier d'une période en entreprise de 2 ans qui correspond au temps du contrat en apprentissage.. L'obtention du diplôme se fait avec une moyenne générale d'au moins 10

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- des salles équipées
- des salles informatiques avec accès internet
- plateau technique

Les méthodes pédagogiques mises en oeuvre permettent à partir des acquis mesurés de proposer des modalités individualisées ou collectives tout au long du parcours.

Je suis intéressé(e) par la formation

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (CAP) PEINTURE EN CARROSSERIE - NIVEAU 3

Je souhaite être contacté(e)

Créneaux horaires :
(facultatif)

